

JUSTEL - Législation consolidée

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg_2.pl?language=fr&la=F&nm=2020091309

Dossier numéro : 2020-09-17/01

Titre

17 SEPTEMBRE 2020. - Crédits hypothécaires. - Variabilité des taux d'intérêt. - Indices de référence. - Arrêté royal du 14 septembre 2016 relatif aux coûts, aux taux, à la durée et aux modalités de remboursement des contrats de crédits soumis à l'application du livre VII du Code de droit économique et à la fixation des indices de référence pour les taux d'intérêts variables en matière de crédits hypothécaires et de crédits à la consommation y assimilés. - Avis

Source : FINANCES

Publication : Moniteur belge du 17-09-2020 page : 66914

Entrée en vigueur : 01-09-2020

Table des matières

Art. M

Texte

Article M.

Agence fédérale de la Dette

Crédits hypothécaires. - Variabilité des taux d'intérêt. - Indices de référence. - Arrêté royal du 14 septembre 2016 relatif aux coûts, aux taux, à la durée et aux modalités de remboursement des contrats de crédits soumis à l'application du livre VII du Code de droit économique et à la fixation des indices de référence pour les taux d'intérêts variables en matière de crédits hypothécaires et de crédits à la consommation y assimilés. - Avis

La liste des indices de référence du mois de septembre 2020 est composée comme suit :

Indice A (certificats de trésorerie 12 mois) : - 0,562

Indice B (obligations linéaires 2 ans) : - 0,609

Indice C (obligations linéaires 3 ans) : - 0,627

Indice D (obligations linéaires 4 ans) : - 0,600

Indice E (obligations linéaires 5 ans) : - 0,544

Indice F (obligations linéaires 6 ans) : - 0,481

Indice G (obligations linéaires 7 ans) : - 0,410

Indice H (obligations linéaires 8 ans) : - 0,335

Indice I (obligations linéaires 9 ans) : - 0,259

Indice J (obligations linéaires 10 ans) : - 0,185

Les indices périodiques correspondants sont communiqués ci-après :

Periodiciteit				Périodicité			
Index	Maandelijks	Trimestrieel	Semestrieel	Indice	Mensuelle	Trimestrielle	Semestrielle
A	- 0,0470	- 0,1408	- 0,2814	A	- 0,0470	- 0,1408	- 0,2814
B	- 0,0509	- 0,1526	- 0,3050	B	- 0,0509	- 0,1526	- 0,3050